



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DE LA PREFECTURE DE POLICE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
SERVICE DU PILOTAGE ET DE LA PROSPECTIVE
BUREAU DU RECRUTEMENT

Affaire suivie par : Frank JUSTINE

☎ : 01.53.73.41.42.

✉ : frank.justine@interieur.gouv.fr

Paris le, 23 DEC. 2019

19 - 00819

A R R Ê T É B R N °

**complétant l'arrêté BR n°19.00815 du 13 décembre 2019 portant composition du jury
de deux concours externe et interne pour l'accès au corps des démineurs
de la préfecture de police au titre de l'année 2020**

LE PRÉFET DE POLICE,

Vu l'arrêté préfectoral BR n° 19.00815 du 13 décembre 2019 portant composition du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps des démineurs de la préfecture de police au titre de l'année 2020

Sur proposition du préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police ;

A R R Ê T E

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral BR n° 19.00815 du 13 décembre 2019 susvisé, portant composition du jury des deux concours externe et interne pour l'accès au corps des démineurs de la préfecture de police organisés au titre de l'année 2020, est complété comme suit ;

M. Denis LAMOTTE

Ingénieur en chef, chef de la section déminage, pôle explosifs interventions et risques chimiques, laboratoire central de la préfecture de police .

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police et le directeur des ressources humaines, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur le lieu des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Pour le Préfet de Police et par délégation,
L'Adjoint au Chef du Bureau du Recrutement

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Benjamin SAMICO

PREFECTURE DE POLICE - 9, boulevard du Palais - 75195 PARIS CEDEX 04 - Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73

Serveur vocal : 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr> - mél : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr